

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

SOUS-AMENDEMENT

N° 1110

présenté par
M. Descoeur

à l'amendement n° 861 de Mme Lebec

ARTICLES 44 À 46

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.